

Tribune des groupes du conseil municipal



Majorité municipale

Enfin un peu de sincérité budgétaire.

Pour l'exercice budgétaire 2021, nous avons mis en application ce que nous annonçons depuis des années : établir un budget sincère.

C'est ce que nous avons évoqué lors du débat d'orientation budgétaire (DOB) qui s'est tenu ce jeudi 11 mars 2021.

Cette sincérité budgétaire implique de prévoir et d'adapter notre budget sur les seules dépenses que nous entendons effectivement réaliser sur l'année.

L'exercice consiste ainsi à rapprocher au maximum le budget prévisionnel du budget réalisé.

Les années précédentes, 87% de notre budget prévu pour les charges à caractère général de 5,2 millions d'euros était réalisé. 13% de ce montant, soit des sommes considérables, ne l'était donc pas.

En menant cet exercice de rigueur et de sincérité, et en rapprochant le prévisionnel du réalisé, ce sont ainsi des sommes importantes que nous avons pu affecter cette année à des dépenses attendues par les Seclinois, sans augmenter les impôts.

Ainsi, grâce à ce travail mené en collaboration avec les services, que je tiens à remercier, nous serons en mesure de financer le minimum social garanti (MSG) pour permettre aux personnes s'inscrivant dans une démarche d'insertion, de formation, de percevoir une aide complémentaire pour atteindre le seuil de pauvreté. Nous serons en mesure de financer d'importants travaux sur des bâtiments en souffrance depuis longtemps, d'équiper la ville d'un dispositif de vidéo-protection et renforcer nos effectifs de la Police municipale, de financer un poste de manager de centre-ville, celui du chargé de mission en charge du handicap et dans quelques semaines d'une responsable du pôle gestion en charge de la recherche de subventions...

Dans un contexte financier tendu, il est salutaire pour notre ville de mener cette politique de rigueur budgétaire.

Un euro du contribuable, c'est un euro qui doit être optimisé et géré en bon père de famille.

C'est très exactement ce que nous tâchons de faire.

Accomplir ce sur quoi nous nous sommes engagés à l'égard des Seclinois sans augmenter les impôts, telle est notre ligne de conduite au quotidien.

Christian BACLET
Adjoint aux finances et aux ressources humaines

Seclin en Commun

N'y-a-t-il pas d'autres priorités que de filmer nos vies ?

Les élus de Seclin en Commun ont demandé, lors du dernier conseil municipal le retrait de la délibération portant sur l'installation de 53 caméras de vidéosurveillance.

En effet, comme l'exige le règlement intérieur, nous n'avons pas eu connaissance dans les 5 jours précédents la réunion du conseil des éléments nous permettant de donner un avis éclairé et responsable sur une question aussi importante et aussi coûteuse pour les finances de la commune : 627.678 € ! C'est l'argent de nos impôts!

Nous avons compris lors des vœux du maire qu'un projet de 30 caméras était prévu, en cohérence avec son programme de campagne.

Comment ne pas s'étonner qu'en six semaines, le chiffre soit doublé !

Sur le diagnostic et l'étude qui a conduit à cette délibération, aucune réponse sérieuse ne nous a été donnée.

D'ailleurs, nous attendons toujours le rapport fantôme du bureau d'études (17 000 €). La seule explication donnée sur la précipitation et sur l'absence de réunion préparatoire fut la date de dépôt de demande de subvention !

Quel manque de franchise !

Nous avons donc été obligés de voter contre cette délibération opaque et non respectueuse de la loi. Nous allons d'ailleurs interroger le tribunal administratif sur la légalité de cette délibération.

Notre vote ne porte pas sur le principe de la vidéosurveillance mais sur le nombre de caméras, l'impact financier futur et l'absence totale de cadre éthique.

Le maire doit assurer la tranquillité publique mais avec des mesures proportionnées et adaptées à sa commune. La vidéo-surveillance peut apparaître comme la solution miracle ! Ne faut-il pas être plus mesuré sur l'efficacité comme le souligne le rapport de la cour des comptes de 2020 qui estime que l'efficacité n'est pas prouvée pour des coûts importants de fonctionnement. Même le conseiller délégué à la prévention de la majorité, a admis en séance que la vidéosurveillance n'était efficace que pour 3 % des actes de délinquance !

Les caméras ne remplaceront jamais l'humain, les forces de police qui manquent cruellement sur notre territoire ou des agents de prévention dans les quartiers !

N'y-a-t-il pas d'autres priorités que de filmer nos vies alors qu'elles sont bouleversées depuis un an par une crise sanitaire et ses effets sur les personnes les plus fragiles et sur notre jeunesse ?

Éric Corbeaux
Seclin en Commun



L'Hebdo Seclinois

www.ville-seclin.fr



N° 1174

du 18/03/2021
au
24/03/2021

Vidéoprotection sans augmentation d'impôts au Conseil



Un Conseil Municipal presque normal s'est tenu en présentiel, jeudi 11 mars, dans la Salle Ronny-Coutteure. Il était également retransmis en direct en vidéo sur le site internet de la Ville (*). L'ensemble des élu(e)s était présent pour un rendez-vous très attendu, celui du débat d'orientation budgétaire de la commune en 2021, avant le vote du budget en avril. Des débats nourris ont également concerné le projet d'implantation de 53 caméras de vidéoprotection sur les 3 ans qui viennent.

Un budget 2020 marqué par la crise sanitaire

Le 1er Adjoint, Christian Baclet, délégué aux Finances et aux Ressources Humaines, a présenté le rapport et le débat d'orientation budgétaire. La pandémie de la COVID 19 aura impacté directement notre commune. Par rapport à l'année 2019, les recettes réelles de fonctionnement 2020 sont en diminution de 7,2% (-1.495.000€). Une baisse due en grande partie à la fermeture de la restauration scolaire, de la piscine, etc... Un fait qui n'a pas perturbé outre mesure le bon fonctionnement d'autant que les dépenses réelles sont en diminution de 660.000€ (-3,6%). En fonctionnement, les recettes 2020 s'élèvent à 19.231.700 euros et les dépenses à 18.462.700 euros. Le taux d'endettement, lui, est bon puisqu'en baisse à 18,5% soit 285 euros par habitant. C'est beaucoup mieux que dans nombre d'autres communes.

En 2021 pas d'augmentation d'impôts à prévoir

Pour 2021, Christian Baclet a rappelé que « depuis des années, les prévisions de dépenses ne sont

consommées qu'à hauteur de 87% en moyenne (...) Cette habitude nous prive d'envisager l'utilisation de plusieurs centaines de milliers d'euros à d'autres fins ». C'est cet argent qui permettra de financer les grands projets de la municipalité, comme la Maison France Services, le Minimum Social Garanti, le renforcement de la Police Municipale, la vidéoprotection, etc... A noter que le remplacement du poste de « chef de cabinet » par celui de « directrice adjointe des services » chargée de la gestion et de la « chasse aux subventions » n'impacte pas l'évolution de la masse salariale. Concernant les investissements 2021, il est prévu des travaux de voirie, des toitures des bâtiments municipaux, de la vidéoprotection, sans oublier les menuiseries, la piscine, l'Hôtel de Ville, les écoles.

Malgré la disparition de la Taxe d'Habitation décidée par l'État, « il n'y aura pas à Seclin de légitimité d'augmenter les taux de la fiscalité locale », a fait valoir l'adjoint aux Finances. Pour l'opposition « Seclin en Commun », Aude Radigois, a souligné que « la précédente municipalité a laissé des finances saines » tout en s'inquiétant de la suppression de la Taxe d'Habitation et de la façon de financer les projets de la nouvelle municipalité. L'opposition aurait notamment souhaité « un budget davantage centré sur l'action sociale et éducative. »

Le maire, François-Xavier Cadart, a conclu les débats en défendant que le retour à une « gestion sincère, rigoureuse et transversale permettra de renforcer la sécurité, de préserver le patrimoine communal, de financer le Minimum Social Garanti. Bref, de réaliser le programme pour lequel nous avons été élus. » [Suite page 3](#)



LES MAMIES DE SACLEUX À LA FÊTE POUR LE RETOUR DU PRINTEMPS

Le premier dimanche de mars, c'est presque le retour du printemps... et en même temps c'est l'incontournable Fête des grands-mères. Pour cette joyeuse occasion, le Maire, François-Xavier Cadart, l'Adjointe à l'Action Sociale et à l'Intergénérationnel, Marie-Chantal Rachez, la directrice de la

Résidence-Autonomie Daniel-Sacleux, Danièle Duriez, et tout le personnel sont venus récompenser les 32 « mamies » qui habitent la Résidence gérée par la Ville. Chacune a reçu un joli pot de jonquilles d'un jaune éclatant pour donner de belles couleurs aux appartements

Vaccination et animations

Le Maire n'a pas oublié ces messieurs dans son discours, en glissant avec humour : « **on devrait fêter tous les grands-parents en même temps, car ce moment de convivialité est très important dans le contexte de crise sanitaire que nous connaissons** ». En tout cas, tous les résidents étaient ravis, qu'ils soient papys ou mamies ! De son côté, Marie-Chantal Rachez a souligné « **la grande efficacité du personnel de la Résidence lors de la vaccination de tous les résidents qui souhaitent se faire vacciner.** » Comme l'a rappelé Danièle Duriez, malgré la vaccination, les gestes barrières restent toujours d'actualité, et toutes les mesures de sécurité sont respectées à la lettre à la Résidence Sacleux. Ceci dit, la gaieté reste de mise, avec des animations par petits groupes tous les jours. L'art thérapie, le cinéma, les quizz, la musique par internet, les jeux de société et autres jeux de mobilité égaient le quotidien en attendant le retour des musiciens et chanteurs en chair et en talent au sein de la Résidence !



53 caméras... très regardées

La vidéoprotection, engagement de campagne électorale, a été présentée lors de ce conseil municipal. Un dispositif sur 30 sites et quartiers (53 caméras) repérés par les forces de l'ordre sur notre commune très étendue. En trois tranches, la dépense est estimée à 627.678 euros TTC soit 523.065 euros HT dont 209.226 euros HT demandés à l'Etat et 156.919 euros HT demandés à la MEL, soit 366.145 euros HT de subventions et un reste à charge de 156.919 euros HT pour la Ville. Eric Corbeaux, pour l'opposition, a expliqué « **ne pas être contre les caméras a priori, mais pourquoi 53 caméras alors que vous en aviez annoncé 30 ? (...) Nous n'avons pas de diagnostic de la situation, pas de méthodologie, pas d'étude des besoins, pas de coûts de fonctionnement et de maintenance après l'installation.** (...) Pour nous il s'agit d'une gabegie d'argent public pour une aventure sécuritaire. »

Olivier Lemaître, adjoint aux Travaux et à l'Urbanisme, a souligné le sérieux du bureau d'études qui a réalisé le projet, et le maire a expliqué que « **pour obtenir les subventions très conséquentes, il faut voter maintenant le principe** » avant d'affiner tous les détails techniques ensuite. Sur l'efficacité du dispositif, « **les caméras ne sont peut-être pas le remède miracle, mais c'est un maillon important de la sécurité quand on sait qu'à Seclin en 2020, la police a comptabilisé 795 faits de délinquance.** » Quant à Fouad El Ghazi, conseiller délégué à la Prévention et au Civisme, il a indiqué que les caméras, les policiers et les acteurs de la prévention sont complémentaires. La majorité a voté (25) pour et l'opposition (8) contre.

Aéroport

Le Maire lance une consultation citoyenne sur le projet de modernisation-extension de l'aéroport : aeroport@ville-seclin.fr

Motion sur la 5 G

Lors de ce conseil municipal, une motion à propos du déploiement de la 5G sur le territoire de Seclin a également été votée à l'unanimité, à l'initiative de David Weksteen, conseiller délégué à la Démocratie et l'Ecologie participatives. « **Les conditions permettant de nous assurer que le déploiement de la 5G est compatible avec les enjeux climatiques et écologiques ne sont pas réunies** », indique le texte de la motion. « **Il est indispensable d'attendre les conclusions des études sur les impacts sanitaires potentiels de la 5G avant de la déployer (...)** Si la loi actuelle ne lui permet malheureusement pas de s'opposer à la 5G, la Ville de Seclin ne fera rien qui puisse faciliter ce déploiement. »

Exonérations

En raison de la crise sanitaire, deux exonérations ont été votées à l'unanimité.

- A l'initiative de Didier Serrurier, adjoint à la Culture et à la Cause animale : le remboursement des inscriptions aux ateliers musique, théâtre, arts plastiques qui n'ont pas pu être assurés ou le report pour les inscriptions de l'année prochaine.

- A l'initiative de Michel Spotbeen, adjoint au Dynamisme Economique et Commercial : l'exonération du 4e trimestre 2020 des droits de place des commerçants non sédentaires du marché du lundi.

(*) Retrouvez le conseil municipal en vidéo, sur le site web de la ville.



LES AUGUSTINES VOIENT LA VIE EN ROSE

réaliser près de 200 roses en papier. De superbes origamis offerts aux résidents de l'EHPAD et USLD. Les papys et mamies ont adoré cette animation. « **Un vrai rayon de soleil en cette période compliquée de lutte contre la pandémie de la COVID 19** » confiaient les participants. Ce beau rendez-vous a été monté conjointement avec Séverine Crombecque, animatrice de l'EHPAD et Sergine Aube, éducatrice technique spécialisée de l'IME. « **Nous allons prochainement reprendre la gymnastique douce,** sourient les animatrices. **Nous sommes toutes et tous impatients de relancer nos activités avec les bénévoles et les familles** ».



Des sourires dans les yeux et du bonheur dans les cœurs des aînés de l'EHPAD « **Les Augustines** » et de l'Unité de Soins Longue Durée « **Au fil de l'eau** » de Seclin. Lundi 8 mars, à l'initiative de Virginie Delattre, Adjointe de direction et Chef de service SESSAD de l'Institut Médico Educatif (IME) « **La Roseraie** » de Lille, un projet intergénérationnel a bourgeonné de bien belle manière dans l'établissement médicalisé seclinois. L'idée, baptisée « **une rose pour un sourire** », a permis à plusieurs adolescents déficients de



UN TRIO FÉMININ POUR ORCHESTRER L'UNION MUSICALE

Alors que l'Union Musicale de Seclin devait fêter ses 200 ans en 2020, la crise sanitaire en a malheureusement décidé autrement, obligeant les musiciens à ranger leurs instruments dans leurs étuis... Même si les cœurs sont serrés et les doigts impatients de jouer à nouveau pour leur fidèle public seclinois, c'est avec un réel plaisir que les adhérents de l'association se sont retrouvés pour l'assemblée générale,

dimanche 7 février, en présence du Maire, François-Xavier Cadart, également Conseiller Départemental, qui a accordé une subvention de 1.000 euros à l'orchestre en plus des 21.600 euros de la Ville (pour les salaires des professeurs).

Nouveau bureau et beaux projets

Actuellement, l'orchestre n'a pas le droit de répéter en présentiel. Seuls les élèves mineurs peuvent prendre leurs cours dans la salle Georges-Carpentier. Bien sûr, les profs organisent des visioconférences pour garder le lien, mais il tarde à tous les musiciens de reprendre les concerts. Vivement les beaux jours pour jouer en extérieur, au centre-ville ou dans la cour des maisons de retraite ! C'est ce qu'ont imaginé le chef, Stephan Daelman, et la responsable des professeurs, Géraldine Canu, pour le grand plaisir des musiciens bénévoles ! Au premier rang desquels le président

depuis 8 ans, Freddy Maillot, et son fidèle bureau : Véronique Deraime, secrétaire, et Isabelle Villani, trésorière, ainsi que Patricia Maillot, déléguée à la communication. Tous les 4 ont décidé de passer la main à une nouvelle équipe, entièrement féminine, qui a été élue à l'unanimité. Séverine Dumont, à l'Union Musicale depuis toujours, devient présidente, Amandine Mortagne est secrétaire, et Ruth Lourdel trésorière. À noter aussi l'entrée d'Emmanuelle Gallet dans la commission de direction. Cette nouvelle équipe pleine d'allant et d'énergie, est bien décidée à fêter les 200 ans aussitôt que cela sera possible. Un souhait appuyé par le Maire, qui a félicité les musiciens pour leur talent, leur participation à toutes les commémorations, leur générosité en direction des personnes âgées. Il a également assuré l'Union Musicale du complet soutien de la municipalité dans l'attente des futurs projets artistiques en coopération avec la Ville..

AGENDAS

Journée Nature en Ville : mercredi 31 mars, quartier de la Mouchonnière, journée pédagogique des espaces verts avec LMH, le Service Politique de la Ville et de nombreuses associations. Concert à 15h, square Decubber. Plantation d'arbres et d'une prairie fleurie. 14h à 17h. Gratuit.

Cimetières : les concessions échues en 2017 et 2018 qui n'ont pas fait l'objet d'un renouvellement ont été reprises par la commune. La liste des concessions est consultable par voie d'affichage en mairie, dans les cimetières concernés ou encore sur le site web de la Ville de Seclin : ville-seclin.fr

Office du Tourisme: samedi 27 mars, visite guidée : Seclin architecture post deux Guerres Mondiales. **Inscriptions auprès de l'Office de Tourisme**

Accueils de loisirs des vacances d'avril : inscriptions accueils de loisirs vacances avril. Sur le portail familles du 24 mars au 14 avril. Présentiel du 24 mars au 2 avril. **Rens. : 03.20.62.94.42 ou par mail: jeunesse@ville-seclin.fr**

Bénévolat : L'Association Aide et Défense des Victimes Accidentées et Handicapées recherche un/une bénévole spécialisé(e) dans le droit social. **Renseignements auprès de madame Maeckelberghe : 09.75.20.76.28**

Services de garde

SAMU 15
Sapeurs-pompiers 18
Police Secours 17
Commissariat : 03.20.62.99.88

Médecin

Le soir, du samedi 12h au lundi 8h et les jours fériés -
Médi'Ligne : 03.20.33.20.33

Maison médicale de garde à Seclin
(urgence soir, week-end ou jour férié)

Contactez le 03.20.33.20.33

Pharmacie

Rens. : www.servigardes.fr ou 0.825.74.20.30

Police Municipale

Tous les jours en semaine et dimanche matin
Tél. : 03.20.32.59.60 ou 06.85.91.38.58



Restauration municipale

Menu du 22 au 26 mars 2021

Évitons ensemble le gaspillage. La réservation est obligatoire (à la quinzaine) via le portail famille sur le site de la Ville.

Lundi	Velouté crécy, sauté de veau aux champignons, risotto aux légumes (carottes et épinards), beignet.
Mardi	Repas végétarien: Cèleri, carottes râpées et œuf mayonnaise, orechiette aux tomates, yaourt aromatisé.
Mercredi	Lentilles au gruyère et lardons, escalope de porc sauce au Maroilles, Pois cassés, fricassée de chou blanc, banane.
Jeudi	Rôti de bœuf sauce tartare, frites, haricots, fromage, poire.
Vendredi	Potage de courgettes, parmentier de colin, duo de salade, compote et petits beurres.

État civil du 02/03/2021 au 12/03/2021

Naissances déclarées

Elena Desrousseaux, 07/03/2021
 Waren Marteau, 07/03/2021
 Camille Laude, 10/03/2021

Décès déclarés

Mina Benabdallah, 73 ans
 Danielle Albert, 66 ans
 Emile Budenhulzer, 88 ans
 Lucile Dujardin, 91 ans
 Léo Dupont, 86 ans
 Boudjema Lebouazda, 47 ans
 Dominique Pons, 71 ans